

Conseil d'école n°1 - Procès-verbal

Date: mardi 19 octobre 2021 à 18h

Présents: M. MARTY (maire de Martiel), M. VILLAIN (conseiller municipal de Martiel),

Mme COURTECUISSÉ Anne ((Conseillère municipale St Jean de Laur)

Mme MARTY, Mr FRAYSSSE, Mr MARRE, Mme COLOMBIES (représentants des parents d'élèves titulaires) ;

Mmes LONJOU, COSTES, FOISSAC, VERDILHAN, M.BACH (enseignants) ; Mme RAYNAL (enseignante et directrice de l'école)

Mme BLAQUIE (DDEN) Mme COUYBE (représentante mairie Martiel)

Excusées : Mme LECLERE (représentante des parents d'élèves titulaires) Mme COPPO et Mr SUDRIEZ (délégué des parents suppléant), Mme NATOLI martine (Conseillère municipale Promilhanes),

1. Présentation de l'équipe pédagogique :

L'équipe enseignante a changé. En effet, Mme Camille FOISSAC assure l'enseignement le jeudi et vendredi de la classe de CM1/CM2 et Mr Stéphane BACH assure l'enseignement de cette classe le lundi et mardi et celle des PS/MS le jeudi et vendredi

Mme COSTES Colette assure l'enseignement de la classe de GS/CP.

Mme LONJOU Nathalie assure l'enseignement de la classe de CE2/CM1

Mme VERDILHAN Martine assure l'enseignement de la classe de CE1/CE2

Mme RAYNAL Séverine assure l'enseignement de la classe de PS/MS le lundi et mardi. Le jeudi elle est en décharge de direction et le vendredi elle est à l'inspection où elle assure sa nouvelle fonction de coordonnatrice PIAL.

Mme DELIGNE Christiane est ASTEM dans la classe de PS/MS, Mmes SUDRIEZ et GARRIGUES sont ATSEM moitié du temps dans la classe de GS/CP

2. Effectifs

L'effectif est actuellement de 98 élèves en baisse par rapport à l'année précédente (l'année précédente nous avons fini à 105 élèves). Les effectifs de cette année sont les suivants :

PS/MS		CP/GS		CE1/CE2		CE2/CM1		CM1/CM2	
20		18		21		19		20	
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1	CM2
8	12	10	8	15	6	11	8	9	11

3. Élections des délégués de parents d'élèves

Suite à l'élection du vendredi 8 octobre la liste (de 5 candidats titulaires et 3 suppléants) présentée a été élue dans son ensemble. Le vote est en hausse par rapport à l'année dernière : 51 votes contre 45 en 2020 soit un taux de participation de 35,66%. En raison des règles d'hygiène à respecter le vote a été fait par correspondance.

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école est approuvé et voté sans aucune modification par rapport à l'année précédente.

5. Sécurité

Deux exercices incendie seront organisés dans l'année. Le premier a été fait le 23 septembre. Tout s'est bien déroulé, tous les enfants et adultes de l'école se sont regroupés dans le calme en 3 minutes environ.

Trois exercices PPMS seront proposés cette année:

- le PPMS attentat/intrusion a été réalisé le 28 septembre 2021 (demande de Mme la DASEN de le faire avant les vacances de Toussaint). Le type de scénario était « barricade silencieux ». Le nouveau signal lumineux installé dans chaque classe a permis à tout le monde de se confiner rapidement. L'installation des volets roulants et des verrous a permis de se barricader complètement. Un deuxième exercice sera proposé dans l'année. Dans la classe de la partie récente une fenêtre ne se ferme pas avec un store, donc les enfants et enseignants sont visibles.

- PPMS Risques majeurs (tempête, chute de véhicule dans la cour ou accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses) avec confinement sera réalisé au cours de cette année. Le signal dans ce cas là est l'utilisation de la corne de brume. Le confinement est actuellement à réaliser dans la salle de cantine.

- Registre RGPD (règlement général sur la protection des données): l'obligation à tout DASEN de tenir à jour un registre des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans les écoles de son département. Ce registre est complété au niveau de l'école et transmis à l'IEN. Aucun site internet utilisé à l'école n'a besoin de données personnelles.

6. Coopérative scolaire

Un appel à cotisation a été fait vers les parents en début d'année et ceux qui le souhaitent peuvent encore verser leur cotisation à la coopérative. Les enseignants souhaitent d'ores et déjà remercier les familles car leur participation importante permettra de disposer d'un budget permettant à la coopérative de financer des projets et achats pour les classes (à ce jour 5854,72 euros). Pour le début d'année la coopérative a permis :

- l'achat de livres pour la classe de CE1/ CE2 : 68,8 euros
- l'achat d'une chaîne Hi-Fi pour la classe de GS/CP : 79.90 euros
- adhésion coop + assurance : 296 euros
- l'achat de jeu de cour : 29.88 euros
- abonnement école de loisirs classe maternelle et GS/CP : 76 euros
- intervenant danse africaine : 125 euros
- achat aliments semaine du goût classe GS/CP et maternelle : 45,86 euros
- Inscriptions aux Incorruptibles et achat des livres pour toutes les classes : 300 euros

Il est prévu de payer les interventions occitan pour les classes de maternelle et GS/CP (590 euros pour les 2 classes), d'acheter des fruits pour la classe de GS/CP tous les 15 jours en lien avec le projet de classe et d'acheter tous les mois 1 fruits de saison pour toutes les classes en lien avec le projet « j'ai la pêche » proposé par l'OCCE, d'équiper chaque classe d'un ordinateur portable (environ 2000 euros)

7. Projets

Pour le premier trimestre :

Des interventions en initiation de Hand Ball assurée par Cédric AUGUSTO, bénévole au handball club de Villefranche ont été proposées le lundi aux classes de CE1/CE2 ; CE2/CM1 et CM1/CM2. En fin d'année, il serait possible d'organiser une rencontre inter-école en hand.

Une intervention danse Africaine animé par Floren Zoma a été proposée à toutes les classes le jeudi 7 octobre. Il revient pour nous parler du Burkina jeudi 21 octobre. L'expérience serait à renouveler.

La cantine de Martiel accueillant en stage des travailleurs handicapés de l'ESAT de Martiel, il nous a été proposé par 2 éducateurs de l'ESAT de Martiel une intervention sur le handicap afin de mieux connaître leurs résidents. Cette intervention s'adresse aux classes de CE1/CE2 ; CE2/CM1 et CM1/CM2 (Intervention le 18 et 22 novembre).

Nous sollicitons à nouveau les parents pour collecter les bouchons plastiques, pour l'association « les bouchons d'amour ».

Pour la semaine du goût il a été proposé un petit déjeuner anglais pour les classes de CM1/CM2 et CE2/CM1, une découverte chaque jour d'un aliment différent pour les classes de GS/CP et PS/MS (lundi les fromages fait avec 3 laits différents, fabrication d'un jus d'orange, les confitures, les pains différents) et Claire et Sylvie ont proposé à tous les enfants mangeant à la cantine de découvrir un plat portugais durant la semaine. Le stagiaire de l'ESAT étant d'origine portugaise, elles ont travaillé avec lui à l'élaboration des plats.

Vendredi 22 octobre une sortie est prévue pour les classes de CM1/CM2 et CE2/CM1 sur la découverte des oiseaux au lac de Bannac avec Francis POULET et Jean Claude ISSALY.

Le 9 novembre la Ligue de Protection des oiseaux interviendra dans la classe de CE1/CE2 afin de lancer le projet d'inscrire l'école en refuge LPO.

Tous les mardis après les vacances de Toussaint les élèves de MS, PS, GS,CP auront des interventions ½ heure en occitan, proposées par l'association ADOC 12. Elles dureront jusqu'au mois de mai. Les autres classes font également une initiation par le biais des conseillers pédagogiques et autour d'un projet.

La classe de GS/CP recevra une artiste Estelle CHRETIEN en novembre. Cette artiste est en résidence en Aveyron et intervient dans des classes pour proposer des séances d'arts visuels sur le thème des empreintes.

Un spectacle (de Daniel Alogues) de chant de Noël revisité sera proposé le vendredi 17 décembre aux élèves.

Conseil municipal enfant mis en place cette année. Les candidatures ont été déposées. Une vingtaine d'enfant du CE2 au CM2 sont candidats. Des affiches vont être réalisées dans le but de proposer leur programme. Nous pensons pouvoir proposer les élections la semaine du 13 au 17 décembre. Diverses propositions des enfants sont déjà notées (cabanes à jouets, accueil de personnes de l'ESAT à la cantine....). Nous avons rencontré quelques difficultés sur l'organisation et la mise en place du CME. La partie éducation civique a pris plus de temps que prévu, et nous avons dû recueillir les autorisations des parents à la candidature des enfants afin de pouvoir continuer le projet.

Pour le reste de l'année : projets de participation aux prix de incorruptibles (situation de vote du livre qu'ils ont préféré) , recevoir un illustrateur de Livre-Franche (juste avant les vacances de pâques), participation avec l'OCCE à des débats philo pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ; GS /CP et MS/PS et projet « j'ai la pêche » pour la classe

de CE2/CM1, GS /CP et MS/PS, intervention demandée du CPIE pour la classe de CE2/CM1 thème « de la ferme à l'assiette »; participation au projet école et cinéma pour la classe de GS/CP, un fruit à la récré une fois par mois proposé à tous les élèves.

Association SOLEN : l'école de Martiel va échanger avec un orphelinat du NEPAL. Les classes de Mme FOISSAC et Mr BACH ainsi que la classe de Mme LONJOU vont communiquer en anglais sous forme de courrier avec l'orphelinat. Des échanges auront lieu aussi souvent que possible afin de faire connaître notre culture, notre mode de vie à ces enfants et en retour de connaître le leur. Nous essaierons d'organiser une manifestation afin de récolter des fonds ou d'apporter du matériel à cet orphelinat (environ 15 enfants).

Le module natation est reconduit pour les classes de CE2, CM1, CM2. Il concerne 45 élèves. 7 séances (le jeudi matin de 10h15 à 10h55) qui débutent le 21 avril et qui se termine le 23 juin. Cette année les entrées sont payantes (2,60 euros/entrée) ce qui fait un coût d'environ 819 euros pour les entrées. A cela il faut rajouter le bus soit environ 1000 euros. Quelques parents sont inscrits (6 agréés et 2 qui se sont inscrits pour le passer).

8. Accompagnement aux devoirs

L'accompagnement aux devoirs va reprendre après les vacances de toussaint, le lundi et le jeudi. Prise en charge de l'aide de «3/4 d'heure. L'encadrement sera différent (10 bénévoles pour l'instant) 4 bénévoles par soir. Ce soutien est proposé aux enfants qui sont à la garderie pour l'instant.

9. Service civique :

Nous avons recruté Nawal EL KADIME pour effectuer son service civique à l'école de Martiel. Nawal aide Magali et Aurore tous les matins à l'île aux enfants jusqu'à 13h. Cela permet d'augmenter la capacité d'accueil de la structure et ainsi de pouvoir assurer les effectifs pour l'an prochain. Les après-midi Nawal est dans les classes où elle aide les enseignants dans les différents projets. Elle sera là jusqu'à la fin de l'année, mais ne participera pas à l'aide aux devoirs.

10. Questions posées par les représentantes des parents d'élèves

Peut-on recevoir les menus de la cantine par mails ? Ils seraient proposés sur le site de la mairie.

Y aura-t-il un spectacle cette année ? oui car il n'y aura sans doute pas de voyage car des enseignants sont à mi-temps sur des classes et cela nous semble difficile dans l'organisation.

11. Remarques des représentants des communes :

Aucune remarque

Fin de séance à 19h30

La directrice *RAYNAL Severine*



Le secrétaire

Coste Calette

